



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 11/10/2023
Reçu en préfecture le 11/10/2023
Publié le
ID : 065-216502260-20230925-2023060-DE

2023/060

Séance du 25 septembre 2023 à 18h

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Michel DUHAMEL, Dominique GAYE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Serge ALMENDRO, Hélène FRANCES, Bruno CAZERES, Stéphanie MARQUEZ, Bernard LHOSSEIN, Caroline ECORCHON,

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Philippe SOULE PERE), Gisèle VINCENT (procuration pour Denis FEGNE), Laetitia CAZABAN, Juliette SALANNE (procuration pour Serge ALMENDRO), Ingrid BOUTARFA, Jean-Christophe MADELAINE (procuration pour Sébastien ABADIE), Régine TOSON (procuration pour Dominique GAYE), Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 19 septembre 2023

MARCHE DE TRAVAUX – RESEAU DE CHALEUR

M. le Maire informe le conseil municipal du marché de travaux concernant le raccordement au réseau de chaleur de 3 bâtiments (centre de loisirs, maternelle, passerelle).

Ces travaux prévoient :

- Centre de loisirs : création d'un réseau hydraulique + VMC + régulation,
- Maternelle : raccordement sur le réseau existant,
- Passerelle : raccordement sur le réseau existant + régulation.

11 entreprises ont retiré les documents de consultation du marché mais seule l'entreprise CLIMATEC a fait une proposition financière pour un montant de 102 423,20 € TTC.

L'écart par rapport au budget alloué (BP 2023 = 80 000 € TTC) est lié à la modification du périmètre de travaux initiaux notamment par la mise en place :

- d'une ventilation mécanique contrôlée pour 7 449 € TTC,
- d'un réseau de lavabos (demande LEC) pour 11 720 € TTC.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce marché de travaux confié à l'entreprise CLIMATEC pour un montant TTC de 102 403,20 €.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denise FEGNE